

Zoning By-law Amendment and Plan of Subdivision & Site Plan Control Proposal Summary

Owner: George Elias

File N°: D02-02-20-0054 & D07-12-20-0094

Applicant: Alison Stirling

Comments due date: August 20, 2020

Applicant Address: 2261 Braeside Avenue,
Ottawa

Development Review Planner: Shoma Murshid

Applicant E-mail: alison@thestirlinggroup.ca

Ward: Ward 2 Innes

Applicant Phone Number: 613-899-3464

Ward Councillor: Laura Dudas

Site Location

6173 Renaud Road

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment and Site Plan Control applications to develop two back to back, stacked town buildings at 6173 Renaud Road.

Proposal Details

The subject site is located between Renaud Road and Trailsedge Way within the East Urban Community. The closest intersection is Penency Terrace and Renaud Road, to the east.

The site is approximately 0.847 acres in size and is 41.01 metres wide along Renaud Road and 45.95 metres along Trailsedge Way. To the north, east, west and south of the subject site, residential uses of varying densities exist.

The subject lands are currently zoned Development Reserve (DR). The purpose of the DR Zone is to recognize lands intended for future urban development in areas designated as General Urban Area and Developing Communities in the Official Plan. In order to be able to develop 2 back to back stacked town buildings at the subject site, the applicant is proposing to rezone the entire site to Residential 4th Density, Subzone M (R4M).

The proposed site plan depicts 40 parking spaces to accommodate the 32 residential units. The main access point for vehicular entry to the site is proposed off of Trailsedge Way.

Related Planning Applications

Lifting of 30 cm Reserve (File Number #D07-02-20-0017)

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the application will be considered by the City’s Planning Committee, is October 8, 2020.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Local Planning Appeal Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File Nos. D02-02-20-0054 & D07-12-20-0094 in the subject line.

1. Attend the public meeting where this proposal will be discussed.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Shoma Murshid, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 15430
Fax: 613-580-2576
Shoma.Murshid@ottawa.ca

Résumé de la proposition de modification au Règlement de zonage et de réglementation du plan d'implantation

Propriétaire : George Elias

N^{os} de dossier : D02-02-20-0054 et D07-12-20-0094

Requérant : Alison Stirling

Date limite des commentaires : 20 août 2020

Adresse du requérant : 2261, avenue Braeside,
Ottawa

Urbaniste : Shoma Murshid

Courriel du requérant :
alison@thestirlinggroup.ca

Quartier : quartier 2 – Innes

Conseillère du quartier : Laura Dudas

N^o de tél. du requérant : 613-899-3464

Emplacement

6173, chemin Renaud

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu des demandes de modification au Règlement de zonage et de réglementation du plan d'implantation en vue de permettre la construction de deux habitations en rangée dos-à-dos au 6173, chemin Renaud.

Détails de la proposition

L'emplacement visé se trouve entre le chemin Renaud et la voie Trailsedge, dans la collectivité urbaine de l'Est. L'intersection la plus près, où se croisent la terrasse Penency et le chemin Renaud, est située à l'est.

L'emplacement, d'une superficie d'environ 0,847 acre, présente une façade de 41,01 mètres sur le chemin Renaud et de 45,95 mètres sur la voie Trailsedge. On retrouve des utilisations résidentielles de densité variable au nord, à l'est, à l'ouest et au sud.

La désignation des terrains visés est actuellement Zone d'aménagement futur (DR). Ce zonage a pour objet de reconnaître les terrains destinés à un aménagement urbain dans des secteurs désignés « Secteur urbain général » et « Collectivités en développement » dans le Plan officiel. Pour pouvoir construire à cet endroit deux habitations en rangée dos-à-dos, le requérant propose d'attribuer à l'ensemble de l'emplacement une désignation de Zone résidentielle de densité 4, sous-zone M (R4M).

Le plan d'implantation proposé fait état de 40 places de stationnement associées aux 32 logements. L'accès principal des véhicules à cet emplacement donnerait sur la voie Trailsedge.

Demandes d'aménagement connexes

Suppression de la réserve de 30 cm (dossier n^o D07-02-20-0017)

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera considérée par le Comité de l'urbanisme de la Ville, est fixée au 8 octobre 2020.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal d'appel de l'aménagement local, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant les n^{os} de dossier D02-02-20-0054 et D07-12-20-0094 dans la ligne objet.
2. Participez à la réunion publique où il sera question de cette proposition.
3. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam.
4. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
5. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Shoma Murshid, urbaniste responsable des projets d'aménagement

Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa

110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : 613-580-2424, poste 15430

Télécopieur : 613-580-2576

Shoma.Murshid@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION SITE PLAN / PLAN D'EMPLACEMENT	
D07-12-20-0094	20-0635-A		
I:\CO\2020\Site\Renaud_6173			
<small>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers All rights reserved. May not be produced without permission THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY</small>			
<small>©Les données de parcelles appartient à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE</small>			
REVISION / RÉVISION - 2020 / 07 / 16			
		6173 chemin Renaud Road	 <small>NOT TO SCALE</small>

